

# L'HEBDO QUI CLIC

cgtlehavre.fr

la  
cgt  
LE HAVRE

127

Nouveaux  
syndiqués  
Depuis le  
1<sup>er</sup> janvier  
2013

Hebdomadaire électronique de l'Union des syndicats CGT du Havre

Directeur de publication : Pierre LEBAS

119 Cours de la République 76600 LE HAVRE – cgtlehavre.fr - 02 35 25 39 75

N°350

**05 MARS :**

**7 000 MANIFESTANTS AU HAVRE,  
LA LUTTE EST EN MARCHÉ !**



## Au sommaire du 07 mars 2013 :

- ➔ L'édito qui clic : Page 2
- ➔ 05 mars 2013 / Articles parus dans la presse Havraise le 06 mars : Pages 3 à 5
- ➔ 05 mars 2013 / Modèle de lettre aux Députés : Pages 6 et 7
- ➔ 05 mars 2013 / info qui clic : Page 8
- ➔ 04 mars 2013 / Vernissage de l'expo des femmes dans la Commune : Page 9
- ➔ Venue de Rouillan au Havre le 05 mars + lettre CFE CGC : Pages 10 et 11
- ➔ 08 mars / Journée internationale de luttes pour le Droit des femmes : Page 12
- ➔ Pole Emploi / Déclaration lue en CCE : Page 13
- ➔ Répression contre la population Sahraouie / Lettre-pétition : Page 14
- ➔ Le programme du collectif culturel de l'UL 2013 : Pages 15 et 16
- ➔ Le programme de formation de l'UL 2013 : Page 17
- ➔ L'hebdo pratic' : Pages 18 à 20

# L'ÉDITO QUI CLIC

Par Reynald KUBECKI, co-secrétaire général de l'UL

**MANIFESTATION UNITAIRE CONTRE L'Accord National Interprofessionnel (ANI) :**

**7 000 AU HAVRE,**

**200 000 DANS TOUTE LA FRANCE !**

**A l'appel des organisations syndicales CGT, FO, Solidaires et FSU, 7 000 personnes ont manifesté dans les rues du Havre le 05 mars.**

En partant de Franklin, où des prises de paroles ont eu lieu, le cortège a rejoint la sous-préfecture, emmené par le son des tambours des Dockers.

Une délégation a été reçue par le sous-préfet en fin de matinée.

**La revendication principale donnée au sous-préfet a été unanime pour les 3 organisations syndicales présentes : retrait du projet de loi sur l'ANI !** Accord d'une extrême gravité pour les droits des salariés, qui donnera encore plus de flexibilité/mobilité contre moins de sécurité et de droits pour les salariés.

Cette première journée de mobilisation n'est que la première étape d'une lutte qui s'annonce dure pour faire reculer le gouvernement.

**Les 4 Unions locales ont d'ores et déjà décidé d'une assemblée générale de militants commune pour décider ensemble des suites à donner à cette première journée.**

L'étape suivante qui nous est donnée, pendant la période parlementaire, sera de communiquer dans la rue, dans les entreprises, avec les syndiqués, auprès de salariés, auprès de tous les parlementaires, sur la nocivité de cet accord.

Toutes les initiatives sont bonnes à prendre pour exiger la réouverture de négociations pour de véritables mesures qui protègent réellement les salariés, et pour faire en sorte qu'une loi à venir, rompt enfin avec les politiques précédentes et consacre enfin une véritable sécurité de l'emploi pour tous.

**Nous donnons rendez-vous aux militants des Unions Locales du Havre, de Harfleur-Tancarville, de Lillebonne et de Fécamp à une Assemblée Générale :**

**Mardi 12 mars 2013 à 10h00 à Franklin**

**TOUS ENSEMBLE,**

**UNIS CONTRE L'ANI !**

www.havre-libre.fr

7 000 MANIFESTANTS HIER AU HAVRE

# La grande marche du désaccord



7 000 personnes selon les syndicats ont battu le pavé havrais, hier matin, contre l'accord national interprofessionnel. Les manifestants, qui répondaient à l'appel de la CGT, FO, FSU et Solidaires, ont multiplié les slogans hostiles au texte. 2-3-7-48





Du tricolore avec le soutien de Jean-Paul Lecoq



De nombreux jeunes participaient au mouvement



Une délégation était reçue à la sous-préfecture

# L'accord, la loi et... la rue

**MANIF.** Plusieurs milliers de personnes ont défilé hier matin dans les rues du centre-ville contre l'accord national interprofessionnel. Un texte perçu comme un recul social.

Trois mille selon la police, 7 000 pour les organisateurs : un ratio classique, mais qui satisfait les syndicats CGT, FO, FSU et Solidaires à l'origine de ce mouvement contre l'accord national interprofessionnel (ANI). Derrière les bannières, le cortège s'est formé au pied de la Maison des syndicats avant de prendre, via le Rond-Point, la direction de l'hôtel de ville, puis de la sous-préfecture. Avec, au passage, un petit bonjour aux amis d'hier de la gauche plurielle...

**« Un accord nocif d'une extrême gravité pour les salariés »**

Mais les temps ont bien changé depuis que François Hollande est au pouvoir et qu'il a initié ce projet d'accord sur la « sécurisation de l'emploi » (lire notre édition d'hier). Un texte signé le 11 janvier dernier par le Medef, la CFDT, la CFTC et la CGC, trois organisations syndicales que les manifestants jugent non-représentatives des salariés (39 %). Mais sur le fond, c'est pire puisque ce texte, qui sera présenté aujourd'hui en Conseil des ministres et bientôt à l'Assemblée nationale, ne serait ni plus ni moins qu'« une guerre fomentée contre le mouvement ouvrier et la démocratie ».

« La rue doit répondre à ceux qui cassent nos droits. Résistons ! »  
« Les jeunes dans la galère, les



Les syndicats estiment à 7 000 le nombre des manifestants (photos Christian Cariat)

vieux dans la misère, on n'en veut pas ! » Les slogans s'égrènent de la voiture sono de la CGT, entrecoupés des déchaînements « Antisocial » de Trust, décidément d'actualité.

Devant, l'imposant cortège des dockers et portuaires ouvre la marche au son des tambours. Derrière, des salariés de tous bords suivent, réunis pour dire non à cet ANI dont on ne veut pas non plus, même amendé. « Un accord nocif d'une extrême gravité qui donnera encore plus de flexibilité/mobilité contre moins de sécurité et de droits pour les sala-

riés », affirmait Reynald Kubecki, co-secrétaire de l'UL CGT. Sur la même longueur d'ondes, Alain Guillemet expliquait, pour Force Ouvrière, « que cet accord porterait des coups meurtriers aux intérêts des salariés ». Pour preuve : « Mme Parisot, présidente du Medef, a déclaré que cet accord est potentiellement historique. Fermons la parenthèse ! » Enfin, Christian Pigeon, pour Solidaires, estimait qu'il faut maintenant « un travail d'explication pour convaincre et exiger des députés qu'ils ne votent pas cette loi d'ici l'été ». Des arguments repris par la sono,

distillant un résumé des analyses des responsables syndicaux : « L'ANI, c'est moins de sécurité, c'est la remise en cause des CDI, c'est moins de voix et de droits pour les salariés et c'est faciliter les licenciements. »

Mais le meilleur était encore réservé au passage du cortège face à la nouvelle permanence du PS, rue de Neustrie : « Hollande, y'en a marre que tu glandes, on t'a pas élu pour ça. La régression sociale n'est pas négociable ! » Ambiance...

**PRESENTS**

Les manifestants d'hier étaient issus de nombreuses entreprises, sociétés et institutions. En voici les principales.

- Dockers, GPMH, hospitaliers, GMP, EDF distribution et centrale, marins, Dresser, Sidel, Debrix, Fouré Lagadec, Secauto, Vinci, Aircelle, Macif, Alcéane, Ateliers Normandie, Monoprix, ISS, SDEN, SGPEN, Pasino, La Poste, Auda Adoma, France Télécom, territoriaux, cheminots, Impôts, Trésor public, Douanes, Collectif retraités, Ligue havraise, Codah, Les Nids, Armée du Salut, CPAM, CAF, Shas, Mission locale, Pôle Emploi.

Mais pas de Renault dans le cortège, les syndicats étant dans une ultime négociation sur un plan de compétitivité.

B. S.



Un Breton égaré ? Non, un marin CGT !



Tensions, mais pas de heurts à la permanence du Parti socialiste

REAGISSEZ SUR :  
redaction.havre@presse-normande.com



# Préavis de grève pour le réseau LIA

## LIA : vers une grève d'un mois

TRANSPORT. Hier, la CGT a déposé un préavis de grève à partir de mardi, à raison de cinquante-cinq minutes par jour.

**P**erturbations en vue sur le réseau LIA (ex-Bus Océane). Le syndicat CGT a déposé, hier, un préavis de grève à compter du mardi 12 mars, pour une durée d'un mois. « Nous appelons tous les services à observer cinquante-cinq minutes de grève par jour, du lundi au vendredi », a confirmé, hier en fin de journée, Omar Lazreg, délégué syndical CGT, qui représente 40 % des quelque 600 salariés de l'entreprise. Une décision qui fait suite à un rendez-vous avec la direction, lundi après-midi. Dans le cadre du préavis, une rencontre est programmée aujourd'hui, indique la direction des ressources humaines de LIA, qui ne peut s'exprimer avant cette nouvelle entrevue.

### « Ras-le-bol général »

Cette grève « perlée » perturbera le service bus et tramway aux heures de pointe. Ainsi, le mardi 12, le débrayage débutera à 7 h 30 pour une durée de cinquante-cinq minutes. Le lendemain, celui-ci se déroulera en fin de journée. Les usagers de LIA devront donc prendre leur mal en patience.



Le service bus et tram pourrait être perturbé dès mardi (photo C. C.)

Ce mouvement n'est pas sans rappeler celui mené à la TCAR (Transports en commun de l'agglomération de Rouen) du 4 au 31 octobre. Comme leurs homologues rouennais, les syndicalistes de la CGT de LIA réclament une revalorisation salariale avec un point supérieur à 9 €, contre 8,48 € aujourd'hui. « Nous sommes en dessous de la convention collective, souligne Omar Lazreg. Nous demandons donc un effort à la direction. D'autant que nous avons subi deux ans de travaux... » Autres revendications de la CGT :

« La requalification de la prime vacances en quatorzième mois, l'augmentation de tous les coefficients de cinq points pour chaque catégorie salariale et de la prime de contrôle, une prime de risque... » Selon Omar Lazreg, « les chauffeurs en ont marre de ne pas être entendus ». « Il y a un ras-le-bol général, surtout depuis la mise en place du nouveau réseau. » Un nouveau réseau qui ne satisfait pas non plus bon nombre d'usagers.

VANESSA LEROY

## **ANI du 11 janvier 2013 : l'arnaque ! Pour se battre, écrivez à vos députés.**

Voilà un exemple de lettre aux députés :

Le Havre, le .....2013

Monsieur, Madame le/la Député(e) XXXX

Je suis consterné par l'accord national interprofessionnel du 11 janvier 2013. C'est un accord inique car il remet en question l'essence même du droit social depuis sa création, la protection des salariés. Il rompt avec le principe d'égalité inscrit dans l'article 1 de la Constitution en instaurant deux catégories de citoyens, d'une part, les salariés soumis à l'arbitraire patronal, d'autre part, les employeurs couverts par une impunité judiciaire exorbitante.

S'il était confirmé par une loi, cet accord irait à l'encontre des objectifs fixés par la Grande Conférence Sociale et ceux de la Lutte contre la pauvreté, pauvreté qui touche un nombre de plus en plus important de citoyens de ce pays déjà contraints d'accepter des contrats de travail au rabais qui ne leur permettent plus de vivre décemment.

Les droits des salariés sont bafoués :

- En cas de licenciement sans cause réelle et sérieuse, cet accord fixe un barème d'indemnisation bien inférieur à la jurisprudence actuelle fondée sur la réparation intégrale du préjudice issue du code civil et les textes européens.
- La prescription quinquennale relative aux salaires est réduite à trois ans,
- La saisine du juge est réduite à deux ans,
- Par voie d'accord, l'employeur pourra imposer une réduction du temps de travail et de salaire dont le refus par le salarié sera un licenciement dont il ne pourra contester le motif économique devant le juge,
- En cas de licenciement économique, le juge judiciaire sera écarté au profit des représentants du personnel et de l'administration du travail, ce qui constitue une grave atteinte au principe de la séparation des pouvoirs ;

Quant aux prétendues contreparties pour le salarié, elles sont nulles et de nul effet notamment celles afférentes à la mutuelle « accordée » aux salariés à partir de 2016 (dans trois ans !), dont les garanties sont inférieures aux minimums des mutuelles. Le chantage à l'emploi sera légalisé par des accords qui ne laisseront aux salariés que le droit d'accepter la baisse de leurs salaires et l'augmentation de leur temps de travail. Cet accord aménage l'impunité de l'employeur face à des salariés précarisés puisqu'il soumettra leur emploi à l'accomplissement d'objectifs qui, une fois réalisés, pourront aboutir à leur licenciement, et, ce, même si volume d'affaires permet de les garder. L'employeur tiendra ses salariés sous la menace constante d'un licenciement.

C'est la fin du CDI, le CDD devenant la règle générale. Ce dont nous souffrons en France, ce n'est pas des salaires trop élevés ! Mais du manque d'ambition et de perspective de certains employeurs qui managent leur entreprise en fonction des exonérations qu'ils pourront obtenir et du manque de citoyenneté des certains d'entre eux qui préfèrent délocaliser leur production ou licencier pour augmenter leurs bénéfices. Cet accord dégradera définitivement la paix sociale et fera courir un risque majeur à notre pays car il aggravera les rancœurs et la colère de ceux qui seront brisés par ce système face à l'impunité des autres.

C'est un retour au principe en vigueur aux 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles selon lequel « le maître est cru sur sa parole ». Les solutions existent et sont connues. Le courage politique ce n'est pas de céder à la pression du Medef et des marchés financiers mais d'assurer l'égalité entre tous les citoyens et de protéger les plus faibles. Jamais – dans ces quarante dernières années – le patronat n'a respecté les engagements qu'il avait pris pour obtenir des dégrèvements et des exonérations de cotisations patronales.

Il ne le fera pas davantage aujourd'hui. Ce qu'il veut obtenir, c'est le contrôle absolu sans avoir à respecter d'obligations. Il faut arrêter de prétendre que ce sont les entreprises seules qui font vivre le pays. Elles ne pourraient pas fonctionner si les salariés n'étaient pas là pour les faire tourner. Qui connaît un employeur qui a créé son entreprise dans un acte citoyen ? Leur préoccupation principale (et je ne la critique pas, au contraire... à condition que tous en profitent), c'est de gagner le maximum d'argent. Où cela devient choquant, c'est que lorsque pour y arriver, c'est sur le dos de leurs salariés et du pays qui les assiste si généreusement. Il serait inconcevable que Monsieur le Président de la République, le Gouvernement et sa majorité parlementaire, élus par le Peuple français sur la base d'un programme qui promettait de mettre fin à la puissance du monde économique et financier, entérinent les reculs obtenus par le Medef et acceptés par des organisations syndicales qui, même coalisées, sont minoritaires dans toutes les élections professionnelles sur le plan national.

Je n'ai pas voté pour Monsieur HOLLANDE et les socialistes pour en arriver là !

J'attends le respect des engagements qui ont été pris pendant la campagne présidentielle. Il est temps de mettre fin aux politiques dévastatrices de la finance, aux délocalisations, aux fermetures d'entreprises qui continuent à réaliser des bénéfices.

Ces fléaux aggravent dans notre pays et en Europe la précarité et la pauvreté. Ils alimentent, aussi, un rejet profond de la classe politique, des comportements xénophobes et racistes qui se concrétisent par la progression régulière et préoccupante de l'extrême droite. J'ai bien conscience que je ne suis qu'une voix parmi des millions mais je sais aussi que je ne suis pas le seul à partager cette analyse, les seuls satisfaits de cet accord sont les employeurs et le monde financier et économique. Je suis persuadé également que ceux qui aujourd'hui n'ont pas d'opinion mesureront demain les effets de cet accord sur leur vie et ne manqueront pas d'en tirer les conséquences notamment sur le plan électoral.

Par ces quelques mots, je tiens à vous faire part de mes inquiétudes et de mon indignation. Je souhaite connaître votre position sur cet accord.

Je serai attentif aux dispositions qui seront prises et qui compteront pour arrêter ma décision aux prochaines échéances électorales, d'autres alternatives existant. Dans cette attente, veuillez agréer, Monsieur, Madame le/la Député(e), l'expression de mes salutations républicaines.

Copie : le député suppléant

# L'info qui clic!



**Hier, 1ère grande mobilisation** de salariés actifs, retraités et privés d'emploi a indiqué au MEDEF, au gouvernement et aux parlementaires *leur refus de la précarité, de la flexibilité, du chômage et des bas salaires. Ils ont porté l'exigence d'une véritable sécurisation de l'emploi.*

**Pour la CGT, l'ANI c'est NON !**

Hier... grande première... la suite... est à décider lors d'une assemblée générale des 4 uls et de leurs militants.

**MARDI 12 MARS à 10 H**

**à FRANKLIN**

## Lundi 04 mars était organisé le vernissage de l'exposition « des amis de la Commune » sur les femmes et leur rôle pendant la Commune.

Thierry Leballeur et Sylvie Gicquel ont ouvert la cérémonie, puis Les Jorettes rouges et Les oiseaux de passage ont repris des chansons de l'époque et d'autres.

*L'objectif est de faire connaître ce que les femmes ont réalisé pendant cette période. Les femmes créent la première organisation féminine. L'Union des femmes pour la défense de Paris. Elles participent aux commissions municipales, elles sont présentes dans les luttes, sur les barricades.*

L'exposition sera dans le hall de Franklin jusqu'à vendredi 8 mars.

L'entrée est libre et ouverte à tous.



## Mardi 05 mars, Jean Marc Rouillan : évité par l'Etat, invité par la CGT.

Le sous-préfet du Havre ayant refusé que Jean Marc Rouillan vienne s'exprimer au Volcan, en marge de la pièce de théâtre « j'avais un beau ballon rouge », qui situe son action dans les années de plomb italiennes (du 5 au 9 mars, avec Richard et Romane Bohringer), la CGT a répondu favorablement à la demande du Volcan pour qu'il puisse s'exprimer librement à Franklin.

Ce sont donc près de 180 spectateurs qui ont participé à deux heures de causerie et de débat très intéressants sur la lutte armée post-68.





*Le + syndical*

## **UN INVITE INDESIRABLE DANS UNE MAISON REPUBLICAINE**

Le Havre, le 1<sup>er</sup> mars 2013

Je souhaite vous faire part des sentiments que l'ensemble des représentants de la CFE CGC ont ressentis en apprenant que Jean Marc ROUILLAN, terroriste et ennemi de notre République devait être reçu à la salle culturelle des « Volcans » du Havre.

Dans un premier temps, le respect et le soulagement en lisant dans la presse que les plus hautes autorités du département s'étaient opposés à l'accueil de cet acteur du chaos dont la peine de prison n'est pas effectuée en totalité.

Ensuite, l'indignation après la confirmation que la CGT avait décidé de recevoir Jean-Marc ROUILLAN à la maison des syndicats, locaux partagés par l'ensemble des syndicats Havrais.

En effet, comment est-il possible d'accepter que la maison où la République est défendue, valorisée et est notre priorité au quotidien, soit compromise et bafouée par la présence de ce protagoniste de l'horreur dont les actes ont semé la mort d'innocents, la douleur des familles et la honte pour notre pays.

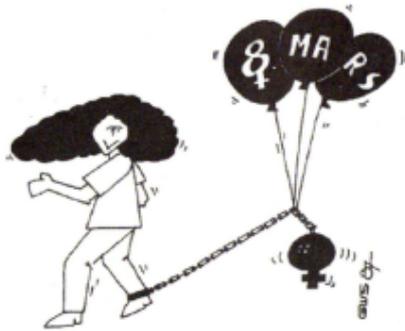
Cette décision unilatérale de la CGT démontre, s'il en est encore besoin, la façon dont ce syndicat se comporte. On peut rappeler leurs outrances le jour de l'inauguration du tramway du Havre ou encore lors de la présentation des vœux du Président Conseil Général au Havre.

Les valeurs Républicaines qui guident nos actes citoyens et syndicaux nous amènent aujourd'hui à nous opposer à cette nouvelle provocation de la CGT par tous les moyens légaux dont nous disposons.

Michel WALOSIK  
Président de l'Union Départementale  
CFE CGC de Seine Maritime

---

**CONFEDERATION FRANCAISE DE L'ENCADREMENT CGC**



## 8 mars : Journée internationale de lutte pour les droits des femmes

En France, comme partout dans le monde, l'égalité entre les hommes et les femmes reste à conquérir !

Comme partout en Europe , elles sont les premières victimes des mesures d'austérité !

- ✦ violences contre les femmes
- ✦ inégalités de salaires, taux de chômage, temps partiel
- ✦ difficultés d'accès à la contraception et à l'IVG
- ✦ répartition (très) inégale des tâches ménagères....

et la liste n'est pas finie !

Depuis 1910, le 8 mars est la journée internationale de lutte pour les droits des femmes, et elle est l'occasion pour les mouvements féministes du monde entier de rappeler que la lutte pour les droits des femmes est encore à l'ordre du jour !

## Expo dans le hall de Franklin

Organisée par la CGT

« *Les femmes et la commune* »

Du 4 au 8 mars

## Rassemblement

8 mars 2013

17h30 – ZAC Coty  
(Côté avenue Coty)



## **Déclaration CGT au CCE de Pôle Emploi du 27 février 2013 ;**

Un évènement tragique a eu lieu à Nantes : un demandeur d'emploi s'est donné la mort devant une agence de Pôle emploi.

Le CGT tient à assurer de son soutien les personnels de Pôle Emploi et plus particulièrement, les collègues et usagers directement concernés par cet évènement, ainsi que les proches de la victime. Ce geste désespéré d'un demandeur d'emploi en fin de droits est une nouvelle répercussion des politiques d'austérité à l'œuvre dans notre pays et dans toute l'Europe.

Les licenciements, les fermetures d'entreprises, la pression exercée sur l'ensemble du monde du travail sont les causes de ces actes et il est temps d'imposer un autre système. Le nouveau gouvernement doit prendre cet acte à la hauteur de la violence sociale qui règne dans notre pays, faute de quoi d'autres situations comme celles-ci peuvent se produire. La CGT s'insurge contre tous les discours, y compris les discours officiels, visant à présenter les allocations chômage comme un frein au retour à l'emploi, voire comme un privilège. Le rapport de la Cour des comptes publié le 22 janvier 2013 portant sur le thème «le marché du travail face à un chômage élevé : mieux cibler les politiques» est un véritable rapport à charge. Plutôt que d'apporter de vraies solutions à la crise financière, il tente de culpabiliser et pénaliser encore plus salariés et chômeurs.

Le chômage touche aujourd'hui plus de 10% de la population active.

Moins d'un demandeur d'emploi sur deux est indemnisé, et une part grandissante d'entre eux connaît le chômage de longue durée.

Au fil des réformes, les droits des précaires et des chômeurs sont toujours rognés un peu plus.

Plus de 6 millions de personnes sur 23 millions de salariés, chaque année, passent par les guichets de Pôle Emploi dont une partie significative de façon récurrente. La complaisance gouvernementale envers les recours abusifs du patronat aux CDD, contrats d'intérim et ruptures conventionnelles n'est pas pour rien dans les difficultés rencontrées par les travailleurs précaires et privés d'emploi et donc par contre coup par les personnels de Pôle Emploi.

Les agressions contre le droit du travail, contenues dans l'ANI du 11 janvier 2013, si elles devaient être transcrites dans la loi en préparation, aggraveraient encore cette situation.

Les personnels de Pôle emploi vivent au quotidien les conséquences nocives des choix politiques décidés par les gouvernements, le patronat et une partie des organisations syndicales.

Les politiques d'austérité et de stigmatisation des plus précaires doivent cesser. Tous les privés d'emploi doivent avoir droit à un revenu de remplacement leur permettant d'avoir une vie décente.

Les moyens doivent être donnés à Pôle emploi d'assurer pleinement ses missions de service public, notamment en effectifs suffisants pour permettre de recevoir et traiter dans de bonnes conditions les demandes de tous travailleurs précaires ou privés d'emploi.

## LETTRE ADRESSEE AU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Monsieur le Président de la République

Malgré les nombreux rapports des organisations internationales des Droits de l'Homme et les résolutions du Parlement Européen, le Maroc poursuit sa politique de répression contre la population sahraouie des territoires occupés du Sahara Occidental, même pendant la visite de l'envoyé spécial du Secrétaire Général de l'ONU, Christopher ROSS.

56 militants sahraouis sont toujours emprisonnés, notamment les 24 de la prison de Salé, arrêtés en novembre 2010 après le démantèlement violent du camp de GDEIM IZIK, par les forces militaires et policières marocaines.

Détenus depuis 28 mois, leur procès vient de se tenir devant un Tribunal Militaire, en violation du droit international et même de la législation marocaine.

Alors que ce sont des civils, pour la plupart défenseurs des Droits de l'Homme qui ne font que réclamer de façon pacifique le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, ils ont été condamnés par le tribunal militaire à de très lourdes peines de prison.

Deux observateurs, membres d'associations Havraises, étaient présents pendant le déroulement du procès.

Monsieur le Président de la République, nous vous demandons :

- d'obtenir la libération des prisonniers politiques sahraouis ainsi que le respect des Droits de l'Homme dans les territoires occupés du Sahara Occidental
- d'agir positivement pour le règlement de ce conflit qui n'a que trop duré, par le soutien à l'exécution de la résolution de l'ONU qui prévoit l'organisation d'un référendum permettant aux sahraouis de décider librement de leur avenir
- de contribuer à l'adoption par le Conseil de Sécurité de l'ONU de l'extension du mandat de la mission spéciale des Nations Unies (MINURSO) à la surveillance des Droits de l'Homme au Sahara Occidental.

Le Havre, mercredi 20 février 2013

organisations signataires sollicitées par le « Camion-Citerne pour les Sahraouis » :

Comité de Jumelage de Gonfreville l'Orcher, Mouvement de la Paix (Le Havre), Femmes Solidaires (Le Havre) , AHSETI (Association Havraise de Soutien et d'Echange avec Tous les Immigrés ), Ligue des Droits de l'Homme (Le Havre), ATTAC (le Havre), Union Locale CGT, Parti Socialiste (le Havre), Parti Communiste Français (Le Havre), Front de Gauche (le Havre), Parti de Gauche (Le Havre), FASE76, Gauche Unitaire (Le Havre)

NOMS	SIGNATURES

## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS PREVUES PAR LA COMMISSION CULTURELLE DE L'UNION DES SYNDICATS CGT DU HAVRE

### -EXPOSITION : LES AMIS DE LA COMMUNE

**Du lundi 4 au vendredi 8 mars 2013 dans le hall de Franklin (entrée libre)**

Thème: Les femmes et leur rôle pendant la commune

L'objectif est de faire connaître ce que les femmes ont réalisé pendant cette période.

Les femmes créent la première organisation féminine. L'Union des femmes pour la défense de Paris. Elles participent aux commissions municipales, elles sont présentes dans les luttes sur les barricades.

Vernissage le lundi 4 mars à 18 heures

### -EXPOSITION : LA MANIF ANTI G8

**Du lundi 11 mars au vendredi 22 mars 2013 dans le hall de Franklin (entrée libre)**

Thème: rétrospective photos de la manifestation anti G8 organisée lors de la venue à Deauville en 2012 des représentants du G8

Vernissage le lundi 11 mars à 18 heures

### -SALON DES ARTISTES OUVRIERS

**Du vendredi 5 avril au jeudi 2 mai 2013 salle des fêtes Franklin (entrée libre)**

Exposition peintures et sculptures ouverte à tous les artistes amateurs salariés, privés d'emploi ou retraités

Vernissage le vendredi 5 avril à 18 heures

### -RELAIS FRANKLIN

**Vendredi 7 juin 2013**

On ne présente plus cette course en relais à 4 coureurs qui se dispute dans le quartier emblématique du quartier de l'Eure.

Convivialité, solidarité, sportivité sont les maîtres mots de cette course maintenant mythique !

Nouveauté pour cette 6<sup>ème</sup> édition : Relais de 5km à 2 marcheurs.

Départ à 19h, 20€ par équipe pour les coureurs, 10€ par équipe pour les marcheurs.

## **-FETE DE LA MUSIQUE**

**Vendredi 21 juin 2013**

Organisation d'une scène devant Franklin

Dans le cadre de la fête de la musique, la CGT organise la fête de la musique des salariés, syndiqués, amateurs musiciens, chanteurs...

La scène est à vous. Pour organiser nous avons besoin de vous connaître. Nous vous demandons de nous faire parvenir vos coordonnées (démos) à l'adresse mail suivante : [cgtlehavre@wanadoo.fr](mailto:cgtlehavre@wanadoo.fr) (à l'attention de Thierry LEBALLEUR)

## **-SALON PHOTOS**

**Du vendredi 20 septembre au vendredi 18 octobre 2013 dans le hall de Franklin (entrée libre)**

Thème : Femmes et hommes au travail, Travailleuses et travailleurs en lutte

**Vernissage le vendredi 20 septembre à 18 heures**

## **-SALON D'AUTOMNE**

**Du lundi 18 novembre au vendredi 13 décembre 2013 dans le hall de Franklin (entrée libre)**

Présentation d'œuvres d'artistes ayant été sélectionnés au salon des artistes ouvriers

**Vernissage le lundi 18 novembre à 18 heures**

**Programme Formation Syndicale 2013**  
**Union Locale CGT du Havre**

**Janvier**

du 28 au 01/02 ⇨ Niveau I\*

**Février**

14 et 15 ⇨ Délégué du Personnel

**Mars**

Du 04 au 05 ⇨ Rédiger un tract/  
communication/prise de parole

**Avril**

11 au 12 ⇨ Feuille de paie –  
protection sociale

**Mai**

24 ⇨ Représentativité syndicale /  
Protocoles Electoraux

**Juin**

Du 03 au 07 ⇨ ECO- CE \*\*

Du 10 au 14 ⇨ Niveau I\*

**Septembre**

26 au 27 ⇨ Rédiger un tract/  
communication/prise de parole

**Octobre**

07 au 11 ⇨ Niveau 2 (1<sup>ère</sup> semaine)\*\*

21 et 22 ⇨ Délégué du Personnel

**Novembre**

Du 04 au 08 ⇨ Formation  
Formateurs\*\*

18 au 22 ⇨ Niveau 2 (2<sup>ème</sup> semaine)\*\*

Du 25 au 29 ⇨ Niveau I\*

**Décembre**

Du 02 au 06 ⇨ CHSCT\*

16 et 17 ⇨ Feuille de paie –  
protection sociale

Réunion collectif UL : 14 janvier/29 avril/30 septembre/14 novembre 2013

Réunion collectif départemental (niveau 2) : 5 février

Réunion Collectif Départemental (ECO-CE) : mars 2013

**Coût des modules : 40 € par stagiaire repas compris**

**Coût du Niveau I 100 € par stagiaire repas compris**

Le coût n'est pas un frein à la formation des syndiqués, l'UL pourra subvenir au cas par cas si le syndicat ne peut prendre en charge.

\*CHSCT – Niveau 1 : stage supplémentaire suivant demandes

\*\* Organisé par L'UD 76

# l'hebdo pratique

***Des liens, des infos, des blogs :***

***La rubrique interactive de l'hebdo !***

Suivez l'actualité de l'UL aussi sur Twitter  @CGTLEHAVRE  
et facebook 

## **Information aux syndiqués :**

Les reçus syndicaux sont en cours d'envoi, merci de prévenir Lydia à l'accueil si vous avez changé d'adresse.

Une petite chanson ?

[http://www.paroles-musique.com/paroles-Volo-Le\\_Medef-lyrics,p78202](http://www.paroles-musique.com/paroles-Volo-Le_Medef-lyrics,p78202)

La vie des ANI-Maux

<http://www.superno.com/blog/2013/03/la-vie-des-ani-maux/>

LE 05 MARS AU HAVRE :

<http://www.brefinfoscgt.org/article-ani-la-cgt-lcl-dans-les-diverses-manifestations-le-5-mars-video-le-havre-115934199.html>

L'abrogation de la journée de carence dans la fonction publique

[http://www.liberation.fr/societe/2013/02/20/fin-du-jour-de-carence-annonce-pour-les-fonctionnaires\\_883348](http://www.liberation.fr/societe/2013/02/20/fin-du-jour-de-carence-annonce-pour-les-fonctionnaires_883348)

Mardi 19 mars, 20 h à la maison de l'étudiant au Havre, spectacle proposé par les josettes rouges.  
EXIL: bannissement, départ, déportation, déracinement, éloignement, expatriation, expulsion, isolement, séparation.

Des mots forts pour décrire une réalité. Le spectacle fait de textes, de chansons, de mots vous emmènera dans une rencontre où hommes, femmes et enfants survivent de part le monde dans des conditions parfois méconnues.

## LE LIFTING DU FIL ROUGE

Le magazine « Le fil rouge » de l'Institut d'histoire sociale vient de publier son n°47. Une édition complètement reliftée où l'inconographie est beaucoup plus mise en valeur. « La ligne éditoriale reste la même », précise Jacques Defortescu, l'un des fers de lance de la publication. « Nous continuons de raconter l'histoire sociale des salariés en Seine-Maritime. On serait plus du genre à évoquer les grognards que Napoléon ! » Au sommaire de ce trimestriel de 36 pages, un dossier sur Les chantiers de Normandie et la fin de la construction navale rouennaise, un retour sur la construction du pont Mathilde et sur le mouvement des salariés de la CFEM avec de rares photos d'époque... Vendu 10 €, surtout en abonnement (ihs76@cgt76 ou 02.35.58.88.60), « Le fil rouge » est aussi disponible dans quelques librairies.

8 janvier  
1993

Aujourd'hui.

8 janvier  
2013

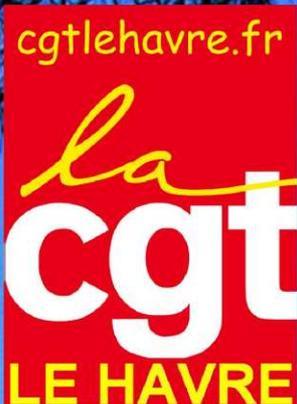
LMCommunication

a 20 ans !

et 19 emplois de créés

Nous vous remercions de votre confiance.





## LOCATIONS - VACANCES FRANCE



Convention UL du Havre / TLC Vacances :  
Faire de TLC Vacances l'outil des  
Organisations Syndicales et des élus  
des Comités d'Entreprise



[www.tlcvacances.fr](http://www.tlcvacances.fr)  
02.35.21.69.63